grosseur du plus petit grain de poussière. On fait cent observations du même genre, et nous traiterions d'absurde la théorie de l'*emboîtement!* Il y a plus, on observe, pour ainsi dire, à l'œil cet *emboîtement*. On découvre dans un oignon de jacinthe jusqu'à la quatrième génération. Et ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que les parties de la fleur sont celles que l'on distingue le mieux dans la troisième et la quatrième génération. D'autres faits peuvent être cités : on a trouvé plus d'une fois un œuf dans un autre œuf. On a vu encore des parties osseuses d'un fœtus renfermées dans un autre fœtus. Le polype, chargé de sa nombreuse postérité, compose avec elle une espèce d'arbre généalogique qui est favorable au système de l'*emboîtement*. Il nous montre plusieurs générations liées encore les unes aux autres, et qui toutes le sont à la première. L'assemblage de tous ces êtres organisés, qui tiennent à un tronc commun, semble nous attester qu'ils étaient tous renfermés originairement dans ce tronc. Nous n'avons pas besoin de demander cet exemple au polype; le végétal en offre un pareil aux yeux les moins attentifs.

Mais où faut-il placer le germe préexistant? Est-ce dans le mâle ou dans la femelle? Nous avons vu que Leibnitz prenait pour germes primitifs les animalcules des liqueurs prolifiques; Bonnet place les germes dans les œufs; il soutient la préexistence ovulaire et repousse la préexistence zoospermique. Selon lui, la poussière des étamines chez les végétaux et la liqueur séminale des animaux sont tout simplement des sucs nourriciers destinés, par leur subtilité et leur activité extrême, à ouvrir les mailles du germe et à y faire naître un développement que des sucs moins fins et moins élaborés n'avaient pu commencer, mais qu'ils peuvent continuer et amener à son dernier terme.

Ici se présentent les objections tirées des divers traits de ressemblance des enfants avec leurs pères, et de la forme des mulets, forme intermédiaire entre celles des deux espèces qui leur ont donné le jour. Bonnet résout ces objections par l'influence connue de la nourriture sur la couleur et la forme. On sait combien la qualité des aliments influe sur la couleur des corps organisés. La garance rougit les os des animaux qui s'en nourrissent. On varie les nuances des végétaux en leur faisant pomper différentes espèces de teintures. La nourriture influe également sur la proportion de toutes les parties; on peut donc considérer la liqueur séminale comme un fluide purement nourricier, tout en lui accordant une grande action sur la consistance et l'extension de chaque organe. Pour se rendre compte de cette action, il est permis de supposer : 1° qu'il y a dans la liqueur séminale autant d'espèces d'éléments qu'il en entre dans la composition du germe; 2° que les éléments d'une même espèce sont plus disposés à s'unir que ceux d'espèces différentes; 3° que les mailles de chaque partie gardent une certaine proportion avec les molécules relatives de la semence; 4° que l'efficacité de la liqueur séminale dépend du degré de son mouvement et de sa chaleur, et du nombre des particules élémentaires de chaque espèce. Ces principes posés, Bonnet voit s'éclaircir la génération des mulets. De l'accouplement d'un âne avec une jument naît le mulet proprement dit. Cette production existait déjà en petit, mais sous la forme d'un cheval dans les ovaires de la jument. Comment ce cheval a-t-il été métamorphosé? D'où lui viennent en particulier ces longues oreilles? Pourquoi la queue est-elle si peu fournie de crins? Bonnet croit répondre à ces questions en disant que, les éléments de la liqueur séminale répondant à ceux du germe, la semence de l'âne contient plus de particules propres à fournir au développement des oreilles que n'en contient celle du cheval; et que, d'un autre côté, elle a moins de particules propres à développer cette dernière. De là l'excès d'allongement dans les mailles des oreilles, et l'oblitération d'une partie de celles de la queue.

— *Critique de l'emboîtement des germes.* Quelque ingénieuse que soit cette explication, il est clair que ces propriétés qu'il faut accorder à la liqueur séminale, et qui lui confèrent une dignité presque égale à celle du germe préexistant, viennent singulièrement compliquer l'hypothèse et la rendre suspecte. Elle le devient encore davantage par la nécessité où se trouve Bonnet d'inventer des *germes réparateurs* pour expliquer les reproductions de parties qu'on observe chez les animaux inférieurs. Et cependant, la logique commande d'appliquer la théorie de la préformation et du développement à la reproduction d'une patte d'écrevisse comme à la génération de l'écrevisse même; car les deux faits sont évidemment de même ordre; et s'il suffit d'une force pour rendre compte des réparations organiques, nous pouvons tout aussi bien nous borner à placer dans chaque organisme une force de reproduction. L'*emboîtement* ne saurait, d'ailleurs, résister aux expériences de Flourens sur le croisement des espèces. J'unis un chacal et une chienne. Il résulte de cette union un être moitié chacal et moitié chien. Cet être, que l'on suppose préexistant, qui aurait dû être tout à fait *chien*, suivant Bonnet, tout à fait *chacal*, suivant Leibnitz, le voilà *mixte*, *mi-parti*, composé de deux *moitiés*, d'une moitié *chacal* et d'une moitié *chien*. Je prends ce métis et je l'unis avec une chienne; cette fois le produit ne représente plus qu'un quart de chacal. J'unis encore ce métis (quart de chacal) avec une chienne; et ainsi de suite, jusqu'à ce que le produit n'ait presque plus rien du chacal : c'est un chien. Remarquez qu'il dépend de moi d'obtenir un chacal au lieu d'un chien : il me suffit pour cela d'employer, dans la série des croisements, la femelle du chacal au lieu de celle du chien. Par conséquent, j'ai pu changer le prétendu germe préexistant. Ce changement est-il concevable? Est-il admissible que le germe préformé d'une espèce, ouvrage primitif de Dieu, donne, sous l'influence de la stimulation et de la nourriture (c'est à cette influence que la préexistence réduit le rôle de l'un des parents dans la génération), un produit d'une autre espèce? V. ÉPIGÉNÈSE.

— Cosmol. *Emboîtement des mondes.* Eblouie par les révélations du télescope et du microscope et par les perspectives qu'ouvraient à l'imagination ces deux instruments, en agrandissant d'une façon merveilleuse le champ de la vision et le domaine des sens, la philosophie du XVIIe siècle avait accueilli avec enthousiasme l'idée de l'infini en grandeur et de l'infini en petitesse; elle ne voyait aucune contradiction dans ces deux infinis; elle admettait sans peine, en histoire naturelle, la théorie de l'*emboîtement* des germes dont nous venons de parler; bien plus, elle se plaisait à supposer que l'observation, en pénétrant de plus en plus dans le monde microscopique, devait y rencontrer un arrangement et des phénomènes parfaitement comparables, sauf la différence d'échelle, à l'arrangement et aux phénomènes du monde pour lequel nos yeux ont été faits; que rien ne limite cet *emboîtement* des mondes les uns dans les autres, et que nous nous trouvons à cet égard intercalés dans une série qui a son milieu partout et ses bouts nulle part. Cette idée de l'*emboîtement* des mondes, nous la trouvons dans Malebranche, dans Leibnitz, dans Pascal et même dans le naturaliste Bonnet.

C'est un des principes les plus chers à Leibnitz que tout dans la nature va à l'infini, qu'il y a une infinité de créatures dans la moindre parcelle de matière, à cause de la division actuelle du *continuum* à l'infini. « Chaque corps organique d'un vivant, dit-il, est une espèce de machine divine ou d'automate naturel qui surpasse infiniment tous les automates artificiels, parce qu'une machine faite par l'art de l'homme n'est pas machine dans chacune de ses parties; par exemple, la dent d'une roue de laiton a des parties ou fragments qui ne sont plus quelque chose d'artificiel... Mais les machines de la nature, c'est-à-dire les corps vivants, sont encore machines dans leurs moindres parties jusqu'à l'infini. C'est ce qui fait la différence entre la nature et l'art, c'est-à-dire entre l'art divin et le nôtre. Et l'auteur de la nature a pu pratiquer cet artifice divin et infiniment merveilleux, parce que chaque portion de la matière n'est pas seulement divisible à l'infini, comme les anciens l'ont reconnu, mais encore sous-divisée actuellement sans fin, chaque partie en parties dont chacune a un mouvement propre; autrement il serait impossible que chaque portion de la matière pût exprimer l'univers. Par où l'on voit qu'il y a un monde de créatures, de vivants, d'animaux, d'entéléchies, d'âmes, dans la moindre partie de la matière; chaque portion de la matière peut être conçue comme un jardin plein de plantes et comme un étang plein de poissons. Mais chaque rameau de la plante, chaque membre de l'animal, chaque goutte de ses humeurs est encore un tel jardin et un tel étang. Et quoique la terre et l'air, interceptés entre les plantes du jardin, ou l'eau interceptée entre les poissons de l'étang, ne soient point plante ni poisson, ils en contiennent pourtant encore, mais le plus souvent d'une subtilité à nous imperceptible. Ainsi, il n'y a rien d'inculte, de stérile, de mort dans l'univers. »

Personne n'a parlé avec plus d'éloquence que Pascal de l'infini cosmologique et de l'*emboîtement* des mondes. On connaît ce beau passage où l'auteur des *Pensées* nous montre la terre comme un point auprès du vaste tour qu'elle décrit, et ce vaste tour lui-même comme un point très-délicat à l'égard de celui qu'embrassent les astres qui roulent dans le firmament. « Si notre vue s'arrête là, dit-il, que l'imagination passe outre, elle se lassera plutôt de concevoir que la nature de fournir. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conceptions au delà des espaces imaginables, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses : c'est une sphère infinie dont le centre est partout, et la circonférence nulle part. » Voilà l'infinité de l'univers conçue par rapport à l'étendue de ses dimensions; la voici maintenant par rapport au nombre et à l'*emboîtement* sans fin de ses parties les unes dans les autres : « Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connaît les choses les plus délicates. Qu'un ciron lui offre, dans la petitesse de son corps, des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes; que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces en ces conceptions, et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours; il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature. Je veux lui faire voir là dedans un abîme nouveau. Je lui veux peindre non-seulement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir de la nature, dans l'enceinte de ce raccourci d'atome. Qu'il y voie une infinité d'univers, dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible; dans cette terre des animaux, et enfin des cirons, dans lesquels il retrouve ce que les premiers ont donné; et, trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos, qu'il se perde dans ces merveilles aussi étonnantes dans leur petitesse que les autres par leur étendue; car qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit à présent un colosse, un monde, ou plutôt un tout à l'égard du néant où l'on ne peut arriver? »

On pourrait montrer *à priori*, par la contradiction inhérente à l'idée du nombre infini, que l'*emboîtement* supposé des mondes est nécessairement limité. Nous ferons remarquer, en passant, que Pascal, qui sentait cette contradiction, cherche à s'en tirer par une équivoque. « Il est faux, dit-il, que les nombres soient finis : donc il est vrai qu'il y a un infini en nombre, *mais nous ne savons ce qu'il est*. Il est faux qu'il soit pair, il est faux qu'il soit impair; car, en ajoutant l'unité, il ne change point de nature; cependant, c'est un nombre, et tout nombre est pair ou impair : il est vrai que cela s'entend de tous les nombres finis. » Pascal confond évidemment deux idées très-différentes : celle de la suite indéfinie des nombres, et celle du nombre infini, de l'infini numérique actuel. C'est précisément parce que les nombres forment une suite indéfinie, que tout nombre, quel qu'il soit, peut toujours être augmenté d'une unité, et qu'on doit repousser comme impossible l'existence du nombre infini : un nombre qui n'est ni pair ni impair, qui n'est pas susceptible d'augmentation, c'est un nombre qui n'est pas un nombre; ce n'est pas seulement un mystère inaccessible à l'esprit humain, c'est quelque chose dont l'esprit humain voit clairement la contradiction et l'absurdité.

L'hypothèse de l'*emboîtement* limité des mondes ne pourrait être rejetée *à priori* par la raison; mais elle est positivement démentie par l'observation et la science. L'observation et la science nous apprennent qu'à chaque échelle de grandeur ou plutôt de petitesse correspondent des phénomènes d'un certain ordre et non d'autres. On ne voit pas de cristaux gros comme des planètes ou des montagnes, et nous avons beau augmenter la puissance de nos microscopes, nous ne trouvons dans un cristal ou dans une goutte d'eau rien qui ressemble à un système planétaire, pas plus que nous ne trouvons, parmi les végétaux ou les animalcules microscopiques, des miniatures de chênes, de palmiers, d'éléphants ou de baleines. Les phénomènes d'ondulations lumineuses, les phénomènes capillaires, les phénomènes chimiques ont leurs échelles respectives distinctes, n'empiètent pas les uns sur les autres, ne se reproduisent pas périodiquement à tour de rôle, comme il le faudrait dans l'hypothèse de l'*emboîtement* des phénomènes cosmiques. De ces faits, M. Cournot tire des conclusions contre l'infini en petitesse, qui se trouve, selon lui, enveloppé dans la condamnation portée par la science contre l'hypothèse de l'*emboîtement* des mondes, mais que la raison aurait admis sans peine si l'observation s'était prêtée à cette hypothèse. M. Cournot, nous devons le dire, nous paraît confondre deux questions indépendantes l'une de l'autre : celle de l'infini, qui peut et doit être résolue par la raison seule, qu'il s'agisse de l'infiniment petit ou de l'infiniment grand, et celle de l'*emboîtement* des mondes, qui relève de la seule expérience.

EMBOÎTER v. a. ou tr. (an-boî-té) — de *en*, et de *boîte*). Enchâsser dans une autre chose : EMBOÎTER *des tuyaux*. EMBOÎTER *des mortaises. C'est une merveille de voir comme la nature* EMBOÎTE *les os les uns dans les autres*. (Acad.) ‖ Enfermer, envelopper exactement : *Son pantalon* EMBOÎTAIT *un pied de la forme la plus délicate*. (Alex. Dum.)

— Fig. Confiner étroitement : *Loin d'*EMBOÎTER *mon esprit dans les ornières du passé, je trace des sentiers libres*. (Chateaub.) *On s'étonne de voir cette rude et vive nature se plier ainsi et se laisser* EMBOÎTER *dans les formes de versification les plus symétriques*. (Villem.)

— Art. milit. *Emboîter le pas*, Se rapprocher tellement l'un de l'autre en marchant, que le pied de chaque homme vienne se poser à la place que vient de quitter l'homme qui le précède : *A moi, monsieur le commissaire! s'écria le brigadier; suivez-moi et* EMBOÎTEZ *le pas*. (Alex. Dum.) ‖ Fig. Se modeler entièrement sur quelqu'un : *Le curé, de la force de d'Artagnan à peu près sur le latin, surveillait soigneusement le jésuite pour* EMBOÎTER *le pas avec lui et répéter ses paroles comme un écho*. (Alex. Dum.)

— Anc. monn. Mettre dans la boîte d'essai : EMBOÎTER *des louis, des écus de six livres*.

S'emboîter v. pr. Etre enchâssé, être emboîté : *Les os* S'EMBOÎTENT *les uns dans les autres*. (Acad.)

— Par ext. Etre enlacé : *Là-bas, comme dans les jeux du cirque, un athlète aux membres bruns* S'EMBOÎTE *au corps d'un rival*. (Rog. de Beauv.)

— Fam. Se mettre à l'étroit comme dans une boîte : S'EMBOÎTER *dans une voiture. En route! ce mot retentit au milieu d'un claquement de fouet quand les voyageurs* SE FURENT EMBOÎTÉS. (Balz.) *Il ne me restait plus qu'à* M'EMBOÎTER *dans une de ces selles hautes à la mode turque*. (Gér. de Nerval.)

— Fig. Se convenir, s'accorder : *Il y a dans nos deux natures quelque chose qui me semble* S'EMBOÎTER *et s'adapter assez bien; les angles sortants et rentrants de nos caractères coïncident*. (Alph. Karr.) ‖ Se conformer, se plier : *Peut-être ne suis-je fait effectivement que pour ce genre de vie; mais j'ai peine à le croire, car si c'était ma vraie destinée, je* M'Y SERAIS *plus aisément* EMBOÎTÉ. (Th. Gaut.)

— **Antonymes.** Déboîter, démantibuler, démembrer, détraquer, disloquer, luxer.

EMBOÎTURE s. f. (an-boî-tu-re — rad. *emboîter*). Mode d'emboîtement; état des objets emboîtés : *L'*EMBOÎTURE *des os. Comme les os se plaisent en leur* EMBOÎTURE *naturelle, ainsi les hommes au pays qui les a vus naître*. (Montaigne.)

— Fig. Agencement, liaison : *Nous honorerons nos écrits en compilant Plutarque, et en remettant dans leur* EMBOÎTURE *naturelle les membres de l'histoire romaine qu'il en a détachés*. (Le P. Catron.)

— Techn. Chacune des deux traverses que l'on place en haut et en bas pour tenir emboîtés les ais d'une porte ou d'un volet.

— Chorégr. Cinquième position, celle dans laquelle les jambes sont exactement rapprochées et comme emboîtées l'une dans l'autre.

EMBOLE s. m. (an-bo-le — gr. *embolos*; de *en*, dans, et de *ballein*, jeter). Antiq. Eperon de la proue des navires. ‖ Syn. de ROSTRE. On dit aussi EMBOLUM.

— Littér. anc. Sorte d'entr'acte satirique. ‖ On dit aussi EMBOLIUM.

— Mamm. Axe osseux des cornes du bœuf.

— Bot. Genre de cryptogames peu naturel, et qui n'a pas été adopté.

— Pathol. Autre orthographe du mot EMBOLIE.

— s. f. Antiq. gr. Tête du bélier qui servait à battre les murailles des places assiégées.

EMBOLÈME s. m. (an-bo-lè-me — du gr. *embolon*, cheville, par allusion à la forme pointue de l'abdomen). Entom. Genre d'insectes hyménoptères térébrants, dont l'espèce type habite le nord de l'Europe et vit en parasite sur les tinéites.

EMBOLIARIA s. f. (an-bo-li-a-ri-a — mot lat. formé du gr. *embolion*, intermède). Antiq. rom. Actrice qui était chargée d'amuser les spectateurs entre deux actes.

EMBOLIE s. f. (an-bo-lî — gr. *embolion*, piston; de *en*, dans, et de *ballô*, je jette). Méd. Oblitération d'une artère, produite par un caillot fibrineux que la circulation a amené d'une plus grosse artère : *L'*EMBOLIE *pulmonaire cause la mort subite*. (Velpeau.)

— Encycl. Les mots *embolie* et *embole*, nouveaux dans la science, désignent la cause et le mécanisme, jusqu'ici mal connus et mal interprétés, d'un assez grand nombre d'états morbides. L'*embolie* est un fragment, souvent extrêmement ténu, d'un caillot sanguin que la circulation chasse dans les artères. Les désordres causés par l'arrivée de ce caillot dans la grande ou dans la petite circulation sont extrêmement variables; mais ils ont, au milieu d'une différence absolue de symptômes, un caractère commun : c'est une action mortifiante sur les tissus situés au-dessous du point où l'*embolie* a eu lieu. Le siége des *embolies* est toujours le système artériel : ce sont tantôt l'artère pulmonaire, tantôt les artères de la circulation générale qui sont envahies. Dans le premier cas, les infractus, la gangrène du poumon, et, quand le caillot embolique est considérable, la mort subite, sont le signe du désordre dont il s'agit. Dans le second cas, les arrêts de nutrition et la gangrène des membres, les abcès des viscères, indiquent qu'un caillot fibrineux a été lancé dans les voies artérielles. On peut dès lors établir dans l'étude de l'*embolie* deux classes bien nettes : les *embolies* de l'artère pulmonaire et les *embolies* des artères qui se rendent aux viscères et aux extrémités. La cause et le mécanisme de la formation du caillot migrateur sont absolument différentes dans les deux cas.

Lorsque, pour une cause ou pour une autre, phlébite, coagulation de varices, abcès, il s'est formé une coagulation dans les veines périphériques, le danger vient souvent moins des grands canaux veineux que des petites ramifications. Tant que le caillot reste dans une branche veineuse, il n'existe aucun danger pour l'organisme; ce qui peut survenir de plus fâcheux, c'est la formation d'un abcès autour de ce point. L'ouverture de cet abcès se fait au dehors; mais les trombus ne se limitent pas volontiers. Il s'ajoute à l'extrémité du caillot de nouvelles couches de fibrine qui, se déposant successivement, donnent à la petite masse une longueur qui lui permet de faire saillie d'abord, puis de s'étendre dans le tronc voisin le plus large. La saillie augmente et flotte dans la direction du courant sanguin centripète, qui l'entraîne à l'état de *trombus prolongé*, suivant la judicieuse expression du professeur Virchow, de Berlin, auquel les détails de cette description sont empruntés. Si le trombus prolongé augmente encore de longueur, il est à tout instant exposé à être brisé et déchiré par le courant du sang dans lequel il baigne. Si de petites parcelles fibrineuses se détachent, elles sont transportées et arrivent au cœur, qui les chasse dans le système artériel pulmonaire, où elles s'enfoncent comme un coin. On voit en effet, généralement, les trombus de la périphérie du corps qui occasionnent des *emboles* produire des oblitérations et des métastases dans les poumons. Les débris pénètrent plus ou moins loin, suivant leur volume, dans l'artère pulmonaire. Le plus souvent les débris s'arrêtent à l'endroit où le vaisseau se divise, parce que les vaisseaux ultérieurs sont d'un trop petit calibre pour leur permettre de passer; mais il y a des parties très-fines de l'*embole* qui peuvent pénétrer dans les artères les plus fines et causer des inflammations très-petites, pour ainsi dire milliaires, du parenchyme pulmonaire. Ces petits points d'*embole* pourraient provenir, suivant l'explication de Virchow, des frottements du courant sanguin sur un *embole* n'oblitérant pas complétement le canal de l'artère. L'*embole*, on le voit, a facilement accompli sa migration à travers les veines et le cœur droit, qui offraient à son passage un champ de plus en plus large, et il ne s'est arrêté que quand le rétrécissement de la voie s'est opposé à sa migration. Quoi qu'il en soit, cet accident est la conséquence de toutes les phlébites qui doivent avoir une issue fatale; on l'observe également dans le cours des maladies cancéreuses. Le cancer, dans son ulcération progressive, atteint une veine de quelque importance et fait saillie dans son intérieur. Soit alors qu'une particule cancéreuse s'échappe, soit que par le contact d'une masse d'éléments anatomiques étrangers un caillot se forme et se trouve isolé, les phénomènes de la migration s'accomplissent vers le cœur et l'artère du poumon. Quand cette complication se produit, les accidents offrent à l'observation des degrés proportionnés au volume de l'*embolie*. Dans certains cas, l'asphyxie est complète, immédiate, fatale. La mort survient à la suite de l'hématose. Quelquefois le malade éprouve subitement une angoisse extrême dans la région précordiale, la face pâlit, le pouls tombe, les yeux s'éteignent, la mort paraît imminente, mais peu à peu les forces reviennent, et il ne reste de cet accident de quelques secondes qu'une grande faiblesse, et plus rarement des hémorragies dans le parenchyme pulmonaire. Dans d'autres cas, l'accident ne s'annonce pas par des signes aussi graves : un malade atteint de phlébite a de la fièvre, un peu d'oppression, et un léger refroidissement se manifeste. Une toux assez faible se déclare, et le surlendemain apparaît un grand frisson, qui annonce nettement l'accident dont le début avait été pour ainsi dire inaperçu. Sur ce point, les médecins les plus recommandables sont loin d'être d'accord : les uns attribuent à la pénétration des globules de pus, et à ce qu'ils appellent l'infection purulente, les accidents que les autres rapportent à l'*embolie*. Il est impossible de dire actuellement laquelle des deux opinions est la vraie; peut-être même ces deux théories représentent-elles deux interprétations exagérées entre lesquelles se trouverait la vérité, toujours moins absolue que les systèmes. Quand les *embolies* apparaissent dans le champ de la grande circulation artérielle, elles tirent leur origine, soit des parois du cœur, soit des parois des artères. Les parois du cœur les produisent quand elles sont atteintes d'endocardite, d'ulcérations et même de végétations valvulaires. C'est là un des dangers ultérieurs des affections cardiaques. Les parois artérielles sont, à partir de la fin de l'âge mûr, atteintes d'une altération spéciale en vertu de laquelle les membranes deviennent graisseuses ou bien calcaires, ou, comme on le dit improprement quelquefois, ossifiées. La saillie que font dans le canal de l'artère les arêtes des dépôts calcaires, ou les bords irréguliers des foyers graisseux et athéromateux, amènent des coagulations que le choc du courant sanguin détache et chasse vers la périphérie des membres en déterminant des accidents dont le caractère et la gravité varient suivant les organes atteints. Quand les *embolies* sont formées et détachées à la surface du cœur ou à la surface de l'aorte, on voit l'*embolie* pénétrer les artères des viscères abdominaux; elle arrive dans l'artère splénique, dont elle oblitère un petit rameau; il en résulte un foyer conique qui, d'un rouge noirâtre au premier abord, se colore bientôt en jaune et prend l'apparence d'une masse puriforme. Les infarctus de la rate sont très-fréquents et se manifestent parfois par des accès intermittents de fièvre, tout à fait analogues aux accès paludéens. Il est beaucoup plus rare, mais cela n'est pas impossible, de voir des *embolies* analogues arriver dans le rein et dans le foie. Le diagnostic de ces deux dernières complications est presque absolument impossible, on ne peut que le soupçonner. L'altération sénile des artères, qui porte aussi bien sur l'aorte que sur les artères des membres et du cerveau, constitue donc pour les vieillards un perpétuel danger. Des *embolies* se détachent-elles des artères iliaques externes ou de l'artère fémorale, le courant les chasse vers la périphérie; la circulation s'y arrête, la nutrition est dès lors devenue impossible, et l'organe frappé de mort présentera les signes et suivra l'évolution de la gangrène. Si les *embolies* sont petites, elles s'arrêteront dans les artères collatérales des orteils : il y aura la variété de gangrène, dite *sénile*, des orteils. Le caillot est-il volumineux, il amène la gangrène du pied ou de l'extrémité inférieure de la jambe, et s'il est situé assez haut pour oblitérer tout vaisseau capable d'amener du sang, les parties sphacélées, privées du sérum sanguin, auront toutes les apparences de la *gangrène sèche*, qui ne diffère de la gangrène humide que par des différences d'imbibition. Les signes de cette gangrène des membres, qui est infiniment plus fréquente aux pieds qu'aux mains, ne sont pas aussitôt aperçus; dans les *embolies* qui passent par les artères vertébrales ou les carotides, le symptôme est immédiat, car l'anémie du cerveau que provoque instantanément le bouchon embolique se révèle par de l'excitation ou de la paralysie. Quand l'*embolie* ne s'est arrêtée qu'à un rameau artériel assez faible, une circulation collatérale s'établit et en quelques jours fait disparaître le trouble fonctionnel ou du moins en diminue l'intensité; quand, au contraire, une branche considérable est oblitérée, les signes d'une anémie étendue de l'organe cérébral ne diminuent pas, ils persistent, et en peu de jours on s'aperçoit que le cerveau est le siége du ramollissement connu sous le nom de ramollissement jaune. Les conséquences de l'*embolie* cérébrale ne s'arrêtent pas là; s'il ne survient pas d'encéphalite, le foyer de ramollissement ne tarde pas à être le siége d'une hémorragie étendue qui, survenant par les veines collatérales, dépasse les limites du ramollissement et peut amener rapidement la mort.

EMBOLINE s. f. (an-bo-li-ne). Bot. Plante mentionnée par Pline, et que l'on croit être une espèce d'elléborine.

EMBOLIQUE adj. (an-bo-li-ke — rad. *embolie*). Méd. Qui se rapporte à l'embolie.

EMBOLISME s. m. (an-bo-li-sme — gr. *embolismos*; de *en*, dans, et de *ballô*, je jette). Chronol. Addition d'un mois que les Grecs faisaient à certaines années, pour ramener l'accord de l'année lunaire, dont ils se servaient, avec le cours du soleil.

EMBOLISMIQUE adj. (an-bo-li-smi-ke—rad. *embolisme*). Chronol. Se disait, chez les Grecs, du mois intercalaire qui s'ajoutait à certaines années, et de l'année même où cette intercalation avait lieu : *Mois* EMBOLISMIQUE. *Année* EMBOLISMIQUE. *Le mois* EMBOLISMIQUE *s'ajoutait après le mois posidéon, et s'appelait second posidéon*. ‖ Se disait, chez les Romains, du jour que l'on ajoutait au mois de février dans les années bissextiles, et du mois de février lui-même : *Jour* EMBOLISMIQUE. *Mois* EMBOLISMIQUE. ‖ On dit aussi EMBOLISMÉEN, ÉENNE, surtout dans le dernier sens.

EMBOLOÏDE adj. (an-bo-lo-ï-de — du gr. *embolon*, coin; *eidos*, forme). Antiq. gr. Se disait de la disposition des troupes en forme de coin ou en ordre convexe du côté de l'ennemi : *Disposition* EMBOLOÏDE.

EMBOLON s. m. (an-bo-lon — du gr. *embolon*, coin). Antiq. gr. Une des dispositions d'ordre de bataille usitées chez les Grecs.

— Encycl. Les écrivains militaires ne sont pas d'accord sur la formation précise de l'ordre de bataille appelé *embolon*. Les uns croient que c'était un carré long destiné surtout aux charges offensives; d'autres pensent que c'était l'arrangement d'une troupe en cercle plus ou moins convexe. On l'a comparé à l'ordre romain appelé *coin* ou tête de porc. Ces contradictions résultent du peu de précision des auteurs anciens. Quoi qu'il en soit de la forme exacte de l'*embolon*, on sait que cet ordre a été également propre à l'infanterie et à la cavalerie, et qu'il était connu des peuples orientaux, et principalement des Hébreux, qui l'avaient employé longtemps avant les Grecs. Cependant, presque tous les historiens de la décadence grecque en attribuent l'invention à Philippe de Macédoine, qui le préférait, paraît-il, au carré. L'*embolon* de Philippe de Macédoine était un ordre offensif, une colonne d'attaque, un parallélogramme compacte d'une grande profondeur et d'un grand front. L'évolution ou attaque au moyen de l'*embolon* s'appelait emboloïde. Des écrivains modernes ont essayé de rajeunir le mot *embolon* en lui faisant désigner une évolution qui, selon eux, aurait quelque analogie avec l'*embolos* des Grecs. C'est ainsi qu'un auteur du XVIe siècle, Delatour, nous parle d'une manœuvre d'infanterie usitée de son temps et qui devait remplacer l'*embolon*; il l'appelle cercle saillant. Mirabeau nous apprend que l'infanterie prussienne pratiquait une manœuvre ayant quelques formes de l'ancien *embolon*.

EMBOMMA, ville d'Afrique, dans la Guinée inférieure, sur la rive droite du Zaïre, à 110 kilom. N.-O. de San-Salvador, dans le petit royaume de N'Goyo, par 6° de latit. S. et 11° 10′ de longit. E. Entrepôt de marchandises européennes pour l'intérieur; ancien marché d'esclaves fréquenté par les Portugais.

EMBONPOINT s. m. (an-bon-poin — de *en*, *bon* et *point*, c'est-à-dire en bon état). Etat du corps des personnes ou des animaux plus ou moins gras : *Avoir, prendre de l'*EMBONPOINT, *un* EMBONPOINT *excessif. Ces chevaux ont trop d'*EMBONPOINT. *Barbaroux, quoique à peine âgé de vingt-huit ans, avait la stature lourde et l'*EMBONPOINT *d'un homme avancé en âge*. (Lamart.) *L'*EMBONPOINT *d'un gourmand est une grossesse honteuse comme celle d'une vieille fille*. (A. d'Houdetot.) *Le limaçon nuit à la rose, l'oïdium au raisin, le ver à la pomme, le taret au navire, le nuage au soleil, le hâle au visage et les plis au velours; mais cent fois plus le terrible* EMBONPOINT *aux beautés de vingt ans*. (J. Janin.)

Ce discours, que soutient l'*embonpoint* du visage,
Rétablit l'appétit, réchauffe le courage.
BOILEAU.

Que me sert, en effet, qu'un admirateur fade
Vante mon *embonpoint*, si je me sens malade?
BOILEAU.

Eh! qui pleurait alors? Est-ce vous, courtisans,
Radieux d'*embonpoint*, aux fronts chauds et luisants?
BARTHÉLEMY.

Le loup donc l'aborde humblement,
Entre en propos, et lui fait compliment
Sur son *embonpoint* qu'il admire.
LA FONTAINE.

— Fam. Rondeur artificielle des formes qui simule l'embonpoint : *Bien des femmes se donnent un* EMBONPOINT *de coton*.

— Fig. Abondance, riche développement; état de prospérité : *Il ne faut pas prendre pour* EMBONPOINT *et pour vigueur ce qui n'est, dans le discours, que bouffissure et intempérie*. (D'Olivet.) *Law crut avoir rendu à la France son* EMBONPOINT, *il ne la rendit que bouffie*. (Montesq.) *L'*EMBONPOINT *des traitements actuels suffit aux progrès de la civilisation et aux exigences des amateurs des finances*. (L. Ulbach.)

— **Antonymes.** Maigreur, émaciation.

— **Encycl.** Philol. *Embonpoint* signifiait autrefois en bon état, en parlant des choses, et en bonne santé, en parlant des personnes. Dans la suite, les trois mots qui forment cette locution ont été réunis en un seul, et le composé *embonpoint*, qui en est résulté, signifie aujourd'hui bon état, bonne habitude du corps. Il se dit des personnes grasses et bien portantes. Nous trouvons dans Chevallet les exemples suivants, tirés des vieux auteurs et qui confirment ces diverses acceptions d'*en bon point* :

« Et li doit la chose tenir en bon poer et *en bon point*. » (*Livre de justice*.)

Amille, bien puissiez venir;
Avez puis esté *en bon point*?
(*Théâtre français au moyen âge*.)

« Est-il de morir en péril?
Ne me mens point.
— Nanil; mais est *en très-bon point*,
La Dieu merci. »
(*Théâtre français au moyen âge*.)

Elle était jeune, *en bon point*, belle et blanche :
Tout cela échet comme fleurs de la branche.
MAROT, *Épitaphe de Catherine Budé*.

Ces jours passés je pris certaine dame
Dont les cheveux sont quelque peu châtains,
Grande de taille, *en bon point*, belle et fraîche.
(*Contes* de La Fontaine.)

On disait aussi, fait observer Chevallet, *en mal point*, *en mauvais point*, pour *en mauvais état*, *en mauvaise position*.

Theophillus est *en mal point*,
Envers enfer son cheval point.
(*Comment Theophillus vint à pénitence*.)

— Physiol. On admet généralement, comme une moyenne approximative, que le poids de la graisse est au poids total du corps comme 1 est à 20. Au delà de ces proportions, et dès qu'une quantité un peu considérable de graisse commence à se déposer dans les aréoles du tissu cellulaire, l'*embonpoint* dégénère en obésité. Il existe un grand nombre de degrés entre l'état physiologique normal et l'obésité extrême, et on passe de l'un à l'autre par degrés insensibles. Ce n'est, toutefois, que lorsque l'*embonpoint* devient considérable et dégénère en obésité ou en polysarcie, qu'il constitue une gêne, un embarras, une vraie maladie. Toutes les constitutions ne sont pas disposées à l'*embonpoint*; les personnes brunes, nerveuses, chez lesquelles prédomine le système veineux, celles qui sont naturellement minces, fluettes, y sont très-peu sujettes; au contraire, on le rencontre dans les tempéraments sanguins, chez les personnes au teint fleuri, aux cheveux blonds ou châtains, qui ont le tissu cellulaire lâche, souple, spongieux. L'enfant qui vit sans soucis, qui mange, dort et remue beaucoup, est habituellement gras; l'adolescent, chez lequel la nutrition est très-active, la sensibilité vive et mobile, engraisse peu. Ce n'est guère qu'au milieu de l'âge adulte, vers trente ou trente-cinq ans, que l'*embonpoint* se développe. Un choix dans la nourriture et un exercice journalier contribuent à entretenir un *embonpoint* raisonnable, en l'empêchant de dégénérer en obésité.

EMBOQUÉ, ÉE (an-bo-ké) part. passé du v. Emboquer : *Dindons* EMBOQUÉS.

EMBOQUER v. a. ou tr. (an-bo-ké — de *en*, et de *boque*, qui s'est dit pour bouche). Econ. rur. Faire manger de force, en mettant de la nourriture dans la bouche ou dans le bec : EMBOQUER *des dindons pour les engraisser plus vite*.

EMBORDER v. a. ou tr. (an-bor-dé — de *en*, et de *border*). Border; environner. ‖ Vieux mot.

EMBORDURÉ, ÉE (an-bor-du-ré) part. passé du v. Embordurer : *Tableau* EMBORDURÉ. *Estampe* EMBORDURÉE.

EMBORDURER v. a. ou tr. (an-bor-du-ré — de *en*, et de *bordure*). Mettre une bordure, un cadre à : EMBORDURER *un tableau, une estampe*.

EMBORISME s. m. (an-bo-ri-sme). Méd. Anévrisme, dans le langage des médecins arabistes.

EMBOSCHEMENT s. m. (an-bô-che-man). Forme ancienne du mot EMBUSCADE.

EMBOSCHER v. a. ou tr. (an-bô-ché). Forme ancienne du mot EMBAUCHER.

EMBOSSAGE s. m. (an-bo-sa-je — rad. *embosser*). Mar. Action d'embosser ou de s'embosser. ‖ Etat d'un navire embossé. ‖ *Ligne d'embossage*, Ligne formée par plusieurs navires embossés.

— **Encycl.** Autrefois il était admis, en tactique navale, qu'une flotte embossée avait un énorme avantage sur un ennemi sous voiles. Cette opinion pouvait reposer sur un fond de vérité à l'époque où les bâtiments de guerre, lourds et pesants, manœuvraient avec peine, n'exécutaient les évolutions nécessitées par les péripéties diverses d'une bataille navale qu'avec une extrême lenteur. Aujourd'hui, les tacticiens sont d'un avis entièrement opposé. Outre qu'une flotte embossée se trouve dans l'impossibilité de battre en retraite, si les chances de la lutte tournent contre elle, chacune des parties qui la composent est clouée à son poste. L'avant-garde victorieuse ne saurait, par exemple, se porter au secours du centre ou de l'arrière-garde entamé par l'ennemi. Un des grands avantages de l'*embossage* pour les navires à voiles était de pouvoir faire concourir tout l'équipage au combat, sans être obligé d'en réserver une partie pour la manœuvre. Les navires à vapeur, sans avoir besoin de s'embosser, présentent le même avantage; ils conservent leur liberté d'action et peuvent se porter au secours des vaisseaux engagés. Nelson n'eût peut-être pas détruit notre flotte à Aboukir si elle n'eût pas été embossée, fort maladroitement du reste, puisque, entre notre ligne et la côte, il y avait assez de fond pour permettre à une partie de la flotte anglaise de se glisser dans cet espace pour prendre nos navires entre deux feux. Après avoir écrasé l'avant-garde, Nelson se dirigea vers le centre, qu'il trouva à son tour, malgré l'héroïque défense de l'*Orient*. L'arrière-garde, qui avait assisté impassible et impuissante à ce combat dans lequel les deux premiers corps d'armée avaient supporté successivement l'effort de toute la flotte anglaise, réussit seule à se sauver en filant ses câbles par le bout. Sans parler de la supériorité des constructions actuelles, sans faire entrer en ligne de compte l'emploi de la vapeur qui assure à nos vaisseaux une si grande vivacité de manœuvre, il nous semble qu'après Aboukir la question des lignes d'*embossage* est définitivement résolue.

EMBOSSÉ, ÉE (an-bo-sé) part. passé du v. Embosser. Amarré de l'arrière et de l'avant : *L'expérience assure un avantage infaillible aux escadres* EMBOSSÉES. (Raynal.)

— Fam. Dans le langage des marins, Etabli dans une position défensive : *Le quartier-maître s'adossa à la muraille, et ainsi* EMBOSSÉ *se prépara à tenir tête aux ennemis*. (E. Sue.)

EMBOSSER v. a. ou tr. (an-bo-sé — de *en*, et de *bosse*, cordage). Mar. Amarrer de l'arrière et de l'avant, pour assurer la fixité et présenter toujours le flanc, surtout pendant le combat : EMBOSSER *une frégate devant un fort*.

S'embosser v. pr. S'amarrer par l'arrière et par l'avant : *Toute l'escadre vint* S'EMBOSSER *sous les batteries de la côte*.

— Fam. Dans le langage des marins, S'établir dans une position défensive : S'EMBOSSER *contre le pied du grand mât*.

EMBOSSURE s. f. (an-bo-su-re — rad. *embosser*). Mar. Grelin qui tient le navire amarré par l'arrière quand il est embossé : *Virez fort et ferme sur l'*EMBOSSURE. (E. Sue.) ‖ Amarrage du même câble sur l'organeau de l'ancre d'embossage : *A un mille de la côte, l'amiral fit signal de préparer les* EMBOSSURES *sur les ancres de veille*. ‖ *Embossure d'appareillage*, Aussière, cordage amarré au dehors sur un point fixe et rentrant par l'arrière, dont on se sert quand on se trouve dans un très-petit espace pour faire tourner le bâtiment dans un sens favorable à l'appareillage. ‖ *Croupière* ou *Croupiat d'embossure*, Aussière, chaîne ou greliu que l'on frappe sur l'amarre d'une ancre, et qui rentre à bord

par l'arrière, pour faire tourner le navire à volonté.

EMBOTETIU ou **MONDEGO**, rivière du Brésil, prov. de Mato-Grosso. Elle prend sa source dans le nord du district de Camapuan, coule au N.-O., et, après avoir reçu le Verde et le Zezere, se jette dans le Paraguay, par sa rive gauche, à environ 30 kilom. au-dessous de sa jonction avec le Taquari. Il est navigable dans la plus grande partie de son cours.

EMBOTHRIÉ, ÉE adj. (an-bo-tri-é). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à un embothrion.

— s. f. pl. Tribu de la famille des protéacées, ayant pour type le genre embothrion.

EMBOTHRION s. m. (an-bo-tri-on — du gr. *en*, dans; *bothrion*, fossette). Bot. Genre d'arbrisseaux de la famille des protéacées et type de la tribu des embothriées, comprenant sept ou huit espèces de l'Amérique australe.

EMBOTTELÉ, ÉE (an-bo-te-lé) part. passé du v. Embotteler. Mis en bottes : *Foin* EMBOTTELÉ.

EMBOTTELER v. a. ou tr. (an-bo-te-lé — de *en*, et de *botte*. Double *l* devant un *e* muet : *J'embottelle, j'embottellerai*). Econ. rur. Mettre en bottes : EMBOTTELER *le foin, le chanvre.*

EMBOUCANER (S') v. pr. (an-bou-ka-né — du préf. *en*, et de *boucaner*, à cause de la couleur noire que donne la fumée aux objets que l'on boucane). S'obscurcir, se couvrir, en parlant du temps. ‖ Mot usité dans les départements de l'Ouest.

EMBOUCAUTÉ, ÉE (an-bou-kô-té) part. passé du v. Emboucauter : *Morue* EMBOUCAUTÉE.

EMBOUCAUTER v. a. ou tr. (an-bou-kô-té — de *en*, et de *boucaut*). Mettre dans des boucauts, sortes de tonneaux destinés au transport de certaines denrées sèches : EMBOUCAUTER *du sucre, de la morue.*

EMBOUCHE s. m. (an-bou-che — de *en*, et de *bouche*). Agric. Prairie destinée à l'engraissement des bœufs. ‖ On dit aussi PRÉ ou PRAIRIE D'EMBOUCHE.

— **Encycl.** L'*embouche* est un mode particulier d'engraissement des bêtes bovines au pâturage. On donne, par extension, le même nom à l'herbage dans lequel a lieu l'engraissement. Les *embouches* s'établissent surtout avec avantage dans les terrains fertiles et frais, les fonds argileux ou marneux, les alluvions, partout, en un mot, où l'herbe végète vigoureusement et se conserve verte fort avant dans la saison. Il faut, en outre, choisir un lieu calme et retiré, l'entourer d'une clôture, y creuser des abreuvoirs et y construire une cabane lorsque l'*embouche* est éloigné du corps de ferme. Ce mode d'engraissement est le meilleur qu'on puisse adopter pour les terres basses et herbeuses situées loin des centres populeux et des voies de communication. C'est un système d'économie rurale des plus simples, qui rappelle la période d'agriculture pastorale. Souvent on transforme en prairies d'*embouche* les étangs desséchés ou les bois défrichés. Les plantes qu'on emploie sont, suivant les circonstances, le ray-grass anglais, le paturin des prés, la fétuque des prés, la fétuque élevée, la phléole des prés, le trèfle blanc, la lupuline, le latier velu et le latier corniculé, etc. On peut y ajouter une certaine quantité de graine de bon foin de prairies naturelles. A l'automne, on fait pâturer le semis par le jeune bétail, afin de faire taller les herbes. Les irrigations sont toujours avantageuses, dans ces sortes de prairies comme dans les autres; mais elles doivent être établies de manière que l'eau ne séjourne pas dans les rigoles et dans les dépressions accidentelles du sol, sinon l'*embouche* serait bientôt envahi par les joncs, les laiches ou carex et autres mauvaises herbes des terrains marécageux. Les clôtures servent non-seulement à entourer complètement la prairie, mais encore à la diviser par compartiments; ceux-ci doivent être d'une contenance suffisante pour nourrir le nombre d'animaux qu'ils reçoivent et qui varie, suivant les circonstances, de six à douze. Il faut, autant que possible, préférer les haies vives d'aubépine ou de prunellier, et à défaut les clôtures sèches en fagots d'épines hautes de $1^m,50$, afin que les animaux ne puissent franchir les barrières qu'on leur impose. On emploie aussi des barrages en bois provenant de perches de taillis, ou même en fils de fer tendus horizontalement sur des montants de bois. Les fossés forment aussi une bonne clôture, mais il faut les entretenir soigneusement. Les bêtes à l'engrais doivent toujours avoir de l'eau en suffisante quantité; chaque herbage sera donc muni de deux ou trois abreuvoirs, suivant son étendue et le nombre d'animaux; ces abreuvoirs seront approvisionnés soit par le sous-sol, soit par les eaux pluviales; on les cure toutes les fois que le besoin l'exige, et en hiver on répand les produits de ce curage sur les parties les plus maigres de l'*embouche*. L'entretien des herbages resterait incomplet, si l'on n'avait soin de détruire les taupinières et d'enlever les bouses des animaux, ou mieux de répandre ces détritus sur le sol le plus souvent possible. Quelquefois on est obligé de fumer un herbage, pour en accroître la fécondité; dans ce cas, il est très-avantageux d'enlever à la faux la coupe qui suit la fumure, et de faire pâturer le regain seulement. Quelques arbres sont utiles dans les *embouches*; les animaux y trouvent un peu d'ombrage aux moments les plus chauds de la journée et peuvent, quand ils en éprouvent le besoin, se frotter contre leur tronc; mais il ne faut pas que ces arbres soient trop multipliés; les bêtes à l'engrais viendraient se réunir à leur ombre pendant la plus grande partie du jour et négligeraient de manger. On peut mettre les animaux à l'*embouche* dans le courant de mars, dès que le temps est un peu radouci et que l'herbe commence à pousser. L'opération se termine vers la fin d'octobre, époque où les animaux commencent à être incommodés par les pluies froides et par les gelées. Les *embouches* de vaches diffèrent des *embouches* de bœufs, dont nous venons de nous occuper particulièrement, en ce que, dans les pays riches, on ne leur réserve ordinairement que les fonds de qualité inférieure. Un perfectionnement apporté au procédé que nous avons décrit, et qui le rapproche de l'engraissement à l'étable, consiste à tenir les animaux sous des hangars au milieu même de l'*embouche*, et à leur servir de l'herbe fraîche dans des mangeoires. Après le départ des dernières bêtes, il reste encore dans l'*embouche* une certaine quantité d'herbe que l'on fait consommer, suivant les localités, soit par des moutons, soit par des poulains, soit par des bœufs très-maigres destinés à être engraissés l'année suivante; ce dernier moyen est surtout employé dans la Normandie, dont les riches herbages restent toujours verts. Les opérations d'*embouche*, lorsqu'elles sont bien conduites, ont l'avantage de supprimer presque entièrement la main-d'œuvre.

EMBOUCHÉ, ÉE (an-bou-ché) part. passé du v. Emboucher. Que l'on a mis dans la bouche pour en jouer : *Cor* EMBOUCHÉ. *Trompette* EMBOUCHÉE.

— Pop. A qui l'on a donné le mot, à qui l'on a fait la leçon : *Personne* EMBOUCHÉE. ‖ Qui parle d'une certaine façon, au point de vue de la politesse : *Notre jeune noblesse d'aujourd'hui est aussi mal* EMBOUCHÉE *qu'elle est sotte et mal apprise.* (P. de l'Estoile.) *Un homme est un homme, si mal appris et mal* EMBOUCHÉ *qu'il soit.* (G. Sand.)

D'un parler feint, plein de déception,
Le faux parjure est toujours *embouché*.
CL. MAROT.

— Mar. et navig. Se dit d'un navire, d'un train de bois qui s'est engagé dans un passage étroit : *Bâtiment* EMBOUCHÉ.

— Manég. *Cheval embouché*, Cheval qui obéit au mors. ‖ Cheval à qui on a mis le mors.

— Blas. Se dit d'un instrument de musique dont l'embouchoir est d'un émail particulier. ‖ On dit aussi ENGUICHÉ.

EMBOUCHEMENT s. m. (an-bou-che-man — rad. *emboucher*). Action d'emboucher.

— A signifié Embouchure, entrée : *Il vouloit faire l'embarquement de son armée en la ville françoise du Havre de Grâce, qui est à l'*EMBOUCHEMENT *de la rivière de Seine.* (M. du Bellay.)

EMBOUCHER v. a. ou tr. (an-bou-ché — de *en*, et de *bouche*). Mettre à la bouche, en parlant d'un instrument à vent dont on va jouer : EMBOUCHER *une trompette, une flûte, un cor, une clarinette.*

— Instruire, prévenir, faire la leçon à : *Prenez soin de l'*EMBOUCHER.

— *Emboucher la trompette*, Prendre un ton élevé, sublime, en parlant des poëtes; se dit surtout ironiquement : EMBOUCHER LA TROMPETTE *pour débiter des sottises sonores. Si j'avais en main la trompette de la renommée, ce serait pour vous que je* L'EMBOUCHERAIS. (Volt.) ‖ Ebruiter quelque chose, le dire à tout le monde : *N'allez pas maintenant* EMBOUCHER LA TROMPETTE *pour nous trahir.*

— Mar. Pénétrer dans l'embouchure de : EMBOUCHER *le détroit.*

— Manége. *Emboucher un cheval*, Lui mettre le mors. ‖ Lui choisir un mors qui convienne à sa bouche.

S'emboucher v. pr. Etre embouché : *Tous les instruments ne* S'EMBOUCHENT *pas de la même façon.*

— En parlant d'un cours d'eau, Avoir son embouchure : *La Marne* S'EMBOUCHE *dans la Seine. Cette rivière, après avoir passé le long des murailles de la ville, va* S'EMBOUCHER *dans la mer.* (Acad.)

EMBOUCHI s. m. (an-bou-chi). Sorte de trompette d'ivoire usitée au Congo, et composée de tubes qui s'emboîtent les uns dans les autres, de manière que l'instrument peut s'allonger et se raccourcir, pour donner diverses notes, comme notre trombone.

EMBOUCHOIR s. m. (an-bou-choir — rad. *emboucher*). Mus. Bout mobile d'un instrument que l'on applique à la bouche lorsqu'on veut jouer : EMBOUCHOIR *d'un cor, d'une trompette.* ‖ On dit aussi BOCAL et mieux EMBOUCHURE.

— Arquebus. Anneau saillant de fer ou de cuivre qui embrasse l'extrémité supérieure du fût et du canon d'une arme à feu portative, pour les lier l'une à l'autre : *L'*EMBOUCHOIR *forme ordinairement deux viroles, que l'on appelle* barres, *et présente, pour le passage de la baguette, une espèce de canal auquel on donne le nom* d'entonnoir.

— Techn. Syn. d'EMBAUCHOIR, chez les cordonniers.

— **Encycl.** Arquebus. L'*embouchoir* est à un pied environ de la seconde capucine et se termine en une partie qu'on appelle *nez*; il porte le *guidon*. Il offre un entonnoir pour le passage de la baguette. Son extrémité supérieure est affleurée par la douille de la baïonnette. Pendant les guerres du premier Empire, on s'aperçut que les soldats dégageaient le bois de leur arme au-dessous de l'*embouchoir* pour la faire résonner aux jours de manœuvres. Cette détérioration avait l'inconvénient de faire varier la position de l'*embouchoir* et par suite de détruire la justesse du tir.

EMBOUCHURE s. f. (an-bou-chu-re — rad. *emboucher*). Partie d'un instrument à vent à laquelle on applique la bouche lorsqu'on veut jouer : *L'*EMBOUCHURE *d'un cor, d'une trompette, d'une flûte, d'un flageolet.* ‖ Art ou manière d'emboucher les instruments à vent : *Avoir une belle, une bonne* EMBOUCHURE. *Avoir l'*EMBOUCHURE *de tous les instruments.*

— Par ext. Entrée, ouverture extérieure : *Le port d'Acapulco, où le vaisseau aborde, a deux* EMBOUCHURES, *dont une petite île forme la séparation.* (Raynal.) *Après avoir traversé ainsi la basse ville, nous nous trouvâmes à l'*EMBOUCHURE *de petites rues étroites et d'une pente très-rapide.* (Lamart.)

On servit, pour l'embarrasser,
En un vase à long col et d'étroite *embouchure*.
LA FONTAINE.

‖ Ouverture par laquelle un cours d'eau se jette à la mer ou dans un autre cours d'eau : *L'*EMBOUCHURE *du Mississipi offre un grand nombre de passes, qui n'ont point de stabilité.* (Raynal.) *Pline fixe le point oriental du monde à l'*EMBOUCHURE *du Gange.* (Chateaub.) *Le Nil, à sa source, n'est connu que de quelques Ethiopiens; à son* EMBOUCHURE, *de quel peuple est-il ignoré?* (Chateaub.)

— Fig. Moyen d'introduction : *L'attention est d'étroite* EMBOUCHURE : *il faut y verser ce qu'on dit avec précaution, et, pour ainsi dire, goutte à goutte.* (J. Joubert.)

— Artill. Ouverture du canon. ‖ On dit plutôt BOUCHE.

— Fortif. Ouverture pratiquée dans une enceinte pour y placer une bouche à feu.

— Manége. Partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. On dit aussi CANON. ‖ Sensibilité de la bouche du cheval : *Ce cheval est délicat d'*EMBOUCHURE.

— Techn. Côté le plus large du trou d'une filière, par lequel on fait entrer le lingot ou le fil métallique qu'on veut étirer.

— Anat. Point par lequel les petits vaisseaux communiquent avec d'autres plus grands, pour y décharger ou en recevoir le sang de la circulation.

— Géol. Cratère d'un volcan.

— **Encycl.** Mus. On appelle généralement *embouchure* la partie des instruments à vent que le virtuose, pour en jouer, doit pincer avec ses lèvres ou appliquer contre celles-ci; les *embouchures* sont de différentes sortes et varient selon les instruments. Celles de la trompette, du cor, du cornet à piston, du trombone, de l'ophicléide, sont généralement de cuivre argenté et ont la forme d'un petit tuyau terminé par une sorte de petit entonnoir dans lequel les lèvres viennent prendre place. Il en est de même du serpent; mais ici cette *embouchure* s'adapte à un *bocal*, petit tube de cuivre mobile, indépendant de l'instrument et affectant à peu près la forme d'un S. L'*embouchure* du basson se compose d'une anche double de roseau, adaptée aussi à un bocal. La flûte a pour *embouchure* un trou ovale pratiqué dans l'instrument même et contre lequel vient s'appliquer la lèvre inférieure. Le flageolet s'embouche par un *bec* de corne; la clarinette par un bec beaucoup plus gros, de bois ou de cristal, surmonté d'une anche simple de roseau; enfin, le hautbois et le cor anglais par une anche double de roseau, placée sur le petit tuyau qui termine l'instrument.

Le mot *embouchure* s'applique aussi à la façon d'emboucher l'instrument, et comme c'est de la manière de gouverner l'*embouchure* que dépend la qualité du son, on dit d'un corniste, d'un flûtiste, etc., qu'il a une bonne ou une mauvaise *embouchure*, selon qu'il tire de son instrument de beaux ou de vilains sons. Les jeunes musiciens qui s'adonnent à l'étude de la clarinette ou du hautbois font souvent d'affreux *canards*, parce qu'ils pratiquent mal l'*embouchure*, et, faute de pincer leur anche, laissent passer l'air entre les lèvres.

— Géogr. La plupart des grands fleuves du globe, notamment ceux dont le lit offre une pente considérable, rongent sans cesse leurs rives, et leurs eaux poussent devant elles des pierres, des sables et d'autres matériaux qui se déposent à leur *embouchure*. Là ces corps étrangers forment des atterrissements qui se recouvrent bientôt d'une fraîche végétation. « Jetez les yeux, dit M. Théogène Page, sur une carte générale du globe; observez les traces qui représentent dans les terres le cours des fleuves : ne remarquez-vous pas qu'au moment où ils vont atteindre le littoral de la mer leurs sinuosités augmentent, en même temps que leur lit s'élargit? C'est qu'en heurtant la mer ils éprouvent un instant d'arrêt; quelquefois même ils sont refoulés au loin par les marées de l'Océan, et alors, moins précipités dans leur marche, ils choisissent la pente du terrain et vont, par un méandre doucement incliné, aboutir au terme de leur existence. »

Nous allons passer rapidement en revue les phénomènes que présentent les *embouchures* des principaux fleuves connus du globe.

A 1 kilom. 1/2 au-dessus d'Arles, le Rhône se divise en deux bras : le grand Rhône à l'E. et le petit Rhône à l'O. Le grand Rhône se dédouble lui-même en deux branches : le Rhône, qui se déverse dans la Méditerranée par plusieurs chenals embarrassés de vase, et le canal du Rhône. Les divers bras du Rhône forment, à son *embouchure*, une île de 73,000 hectares, appelée la *Camargue*; elle s'accroît tous les jours, grâce aux débris que le fleuve arrache incessamment aux montagnes comprises dans son vaste bassin.

L'Escaut, en entrant dans les Pays-Bas, se divise en deux bras, et il enveloppe plusieurs îles de la Zélande avant de tomber dans la mer, où il se jette par deux magnifiques *embouchures*. Ces deux bras, larges de 10 à 12 kilom. chacun, sont remarquables par la profondeur de leurs eaux; mais des bancs de sable rendent la navigation dangereuse dans la partie inférieure.

Le Danube se déverse dans la mer Noire par sept *embouchures*, dont trois principales, savoir : celle de Kilia, celle de Sulina et celle de Saint-Georges. Ces trois branches forment ce que l'on appelle le delta du Danube.

Le Rhin, à peine entré dans les Pays-Bas, se partage en plusieurs bras, et le Rhin proprement dit arrive à la mer presque épuisé. Une petite écluse sert à donner passage à travers les sables à ce roi des fleuves de l'Europe.

Le Nil et le Gange se divisent également, à leur *embouchure*, en plusieurs bras, entre lesquels s'étendent de vastes plaines d'alluvion que l'on nomme *Deltas*. (V. DELTA, et, à leur ordre alphabétique, la description de ces grands cours d'eau.)

Le Mississipi, pendant l'inondation du printemps, forme, à son *embouchure*, une sorte de mer boueuse qui se précipite vers le golfe du Mexique, charriant, en même temps que du limon, une immense quantité de bois qui, mêlé au limon, forme le sol du delta et prolonge tous les jours le promontoire, qui porte au large les eaux du fleuve. Le cours principal du Mississipi se décharge dans la mer par plusieurs bouches; trois des principales forment exactement une patte d'oie.

Les flots de l'Amazone débouchent avec une telle impétuosité dans l'Atlantique, qu'on voit les deux branches du fleuve couler pendant plusieurs centaines de kilomètres dans le sein de l'Océan sans mélanger leurs eaux aux siennes.

Les *embouchures* des cours d'eau du monde entier sont décrites dans les articles du *Grand Dictionnaire* consacrés aux divers fleuves; nous n'entrerons donc pas ici dans de plus longs détails.

EMBOUCLÉ, ÉE (an-bou-klé) part. passé du v. Emboucler : *Collier* EMBOUCLÉ. ‖ Peu usité.

— Blas. Se dit des pièces garnies d'une boucle, comme les colliers des lévriers : *Nicolay : D'azur au lévrier courant d'argent, accolé de gueules et* EMBOUCLÉ *d'or.*

EMBOUCLER v. a. ou tr. (an-bou-klé — de *en*, et de *boucler*). Attacher avec une boucle. ‖ On dit plus ordinairement BOUCLER.

EMBOUDINURE s. f. (an-bou-di-nu-re — de *en*, et de *boudinure*). Mar. Garniture en bitord, en limande, de l'organeau d'une ancre, servant à empêcher le câble de s'user sur le fer. ‖ On dit aussi EMBODINURE.

EMBOUÉ, ÉE (an-bou-é) part. passé du v. Embouer. Couvert de boue : *Voyageur* EMBOUÉ. *Habits* EMBOUÉS.

EMBOUER v. a. ou tr. (an-bou-é — de *en*, et de *boue*). Salir de boue : *Le vilain! comme il* A EMBOUÉ *ma paillasse de ses pieds!* (Despériers.)

— Fig. Ternir, obscurcir, avilir : EMBOUER *la réputation de quelqu'un.*

Le corps souille l'âme et l'*emboue*.
GAUTIER DE COINSI.

‖ Vieux en ce sens.

— Constr. Enduire de boue : EMBOUER *une muraille.*

S'embouer v. pr. Se couvrir, se salir de boue.

EMBOULAS, rivière de France. Elle naît dans le canton de Lalbenque (Lot), entre dans le Tarn-et-Garonne, reçoit la Lupte, le Lembous, et se jette dans le Tarn à Sainte-Livrade, après un cours de 55 kilom.

EMBOUQUEMENT s. m. (an-bou-ke-man — rad. *embouquer*). Mar. Entrée d'une passe, d'un canal resserré entre deux terres.

EMBOUQUER v. n. ou intr. (an-bou-ké — de *en*, et de *bouque* pour bouche). Mar. S'engager dans une passe étroite.

— Activ. : *Nous fûmes obligés de courir des bordées entre l'île et la côte d'Asie, pour* EMBOUQUER *le canal.* (Chateaub.)

EMBOUQUINÉ, ÉE (an-bou-ki-né) part. passé du v. Embouquiner : *Logement* EMBOUQUINÉ.

EMBOUQUINER v. a. ou tr. (an-bou-ki-né — de *en*, et de *bouquin*). Fam. Remplir de bouquins : EMBOUQUINER *une chambre.* ‖ Procurer une grande quantité de bouquins à : *Mon libraire m'*A EMBOUQUINÉ.

S'embouquiner v. pr. Remplir ses magasins ou sa demeure de bouquins : *Il est incontestable que les libraires sont peu jaloux d'acquérir de bons livres, et à plus forte raison de* S'EMBOUQUINER. (Bulletin de l'alliance des arts.)

EMBOURBÉ, ÉE (an-bour-bé) part. passé du v. Embourber. Enfoncé dans la bourbe : *Cheval* EMBOURBÉ. *Voiture* EMBOURBÉE.

Le phaéton d'une voiture à foin
Vit son char *embourbé*. . . . .
LA FONTAINE.

— Fig. Qui va mal, qui ne fonctionne qu'avec peine : *Affaire* EMBOURBÉE. ‖ Empêtré, malheureusement engagé : *L'homme ne peut subsister uniquement* EMBOURBÉ *dans les vils intérêts de la terre, il a besoin de respirer aussi la pensée.* (Virey.) *Quand une fois on est* EMBOURBÉ, *tous les efforts que l'on fait pour sortir d'un mauvais pas ne font que vous y enfoncer encore davantage.* (Scribe.)

— Loc. fam. *Voiture embourbée, diligence embourbée*, Voiture qui marche très-lentement : *Il a dépêché le ballot par les* VOITURES EMBOURBÉES *de Suisse.* (Volt.) ‖ Personne très-lente; affaire poussée avec une extrême lenteur. ‖ *Jurer comme un charretier embourbé*, Jurer beaucoup, proférer de gros jurons.

EMBOURBER v. a. ou tr. (an-bour-bé — de *en*, et de *bourbe*). Plonger, enfoncer, engager dans un bourbier : EMBOURBER *une voiture.* EMBOURBER *un voyageur. Je fus mené par un postillon sourd et muet, qui m'*EMBOURBA *de nuit auprès du Quesnoy.* (St-Sim.)

— Fig. Empêtrer, engager malencontreusement : EMBOURBER *quelqu'un dans une mauvaise affaire.* EMBOURBER *son lecteur dans des récits fangeux.*

— Fam. Embarrasser, faire tomber dans des divagations : EMBOURBER *son adversaire dans une discussion.*

S'embourber v. pr. S'enfoncer dans la boue, dans un bourbier : *Le cocher* S'EST EMBOURBÉ. *Notre voiture* S'EMBOURBA.

— Fig. S'empêtrer, s'engager malencontreusement : *Plusieurs pauvres musiciens* S'EMBOURBAIENT *derrière le char de Lulli.* (Halévy.) ‖ S'avilir, se déshonorer, se souiller :

Je ne veux pas salir mes pieds dans ces chemins
Où *s'embourbe* en marchant le troupeau des hu[mains.
LAMARTINE.

A peine du limon où le vice m'engage
J'arrache un pied timide et sors en m'agitant,
Que l'autre m'y reporte et *s'embourbe* à l'instant.
BOILEAU.

— Fam. S'embrouiller, tomber dans des divagations : *Mon avocat* S'EST EMBOURBÉ. *Les savants sont des hommes qui, dans leurs plus grands succès, n'arrivent qu'à* S'EMBOURBER *un peu plus loin que les autres hommes; mais ils* S'EMBOURBENT *davantage.* (A. Karr.)

— Méd. Se charger d'humeurs corrompues : *Cet ulcère* S'EMBOURBE.

— **Antonymes.** Débourber, désembourber.

EMBOURDÉ, ÉE (an-bour-dé) part. passé du v. Embourder : *Navire* EMBOURDÉ.

EMBOURDER v. a. ou tr. (an-bour-dé — de *en*, et de *bourde*, perche). Anc. mar. Soutenir, au moyen d'ancres, un bâtiment échoué, pour l'empêcher de tomber sur le côté.

EMBOURDIGUE s. f. (an-bour-di-ghe — de *en*, et de *bourdigue*). Pêche. Chacun des goulets qui servent à séparer les différentes chambres des bourdigues.

EMBOURGEOISÉ, ÉE (an-bour-joi-zé) part. passé du v. Embourgeoiser. Qui a pris un cachet bourgeois, les mœurs communes des bourgeois : *Société* EMBOURGEOISÉE.

EMBOURGEOISEMENT s. m. (an-bour-joi-ze-man — rad. *embourgeoiser*). Action d'embourgeoiser ou de s'embourgeoiser.

EMBOURGEOISER v. a. ou tr. (an-bour-joi-zé — de *en*, et de *bourgeois*). Néol. Rendre bourgeois, banal, commun : *Tiens, Renée, j'ai ta lettre sur le cœur; tu m'*AS EMBOURGEOISÉ *la vie.* (Balz.) *Raphaël, Michel-Ange n'ont pas, comme Horace Vernet, la prétention ou le malheur d'enjoliver et d'*EMBOURGEOISER *le drame biblique en essayant de le renouveler, de l'habiller en costume moderne.* (G. Planche.)

S'embourgeoiser v. pr. Prendre un air, un caractère bourgeois : *La société* S'EMBOURGEOISE.

EMBOURRAGE s. m. (an-bou-ra-je — rad. *embourrer*). Techn. Action d'embourrer; résultat de cette action : *Pour pratiquer l'*EMBOURRAGE, *on choisit la bourre la plus douce et la plus fine.* (Alcan.) *L'*EMBOURRAGE *doit être uniforme partout.* (Alcan.) ‖ On dit aussi EMBOURREMENT.

EMBOURRÉ, ÉE (an-bou-ré) part. passé du v. Embourrer. Garni ou obstrué de bourre ou de quelque matière analogue : *Fauteuil* EMBOURRÉ. *Carde* EMBOURRÉE. *Les résultats du travail immédiatement après le débourrage sont beaucoup plus parfaits que ceux qu'on obtient lorsque le cylindre est* EMBOURRÉ. (Maigne.)

EMBOURRER v. a. ou tr. (an-bou-ré — de *en*, et de *bourre*). Garnir de bourre ou de quelque matière analogue : EMBOURRER *un fauteuil, une selle.* EMBOURRER *de crin, de laine, de bourre.* ‖ On dit plus ordinairement REMBOURRER.

— Techn. Cacher, à l'aide d'un mélange de terre et de chaux, les défauts qui existent dans une pièce de poterie. ‖ *Embourrer une carde*, En obstruer les dents, en remplir les intervalles de matières provenant du cardage : *Le coton* EMBOURRE *rapidement les cardes.*

S'embourrer v. pr. Etre embourré : *Les fauteuils* S'EMBOURRENT *avec du crin ou de la bourre.*

— S'obstruer en parlant des cardes : *Les cardes* S'EMBOURRENT *rapidement.*

EMBOURRURE s. f. (an-bou-ru-re — de *en*, et de *bourre*). Grosse toile dont on se sert pour couvrir la matière dont on rembourre certains meubles. ‖ Matière quelconque employée pour rembourrer.

— S'est dit pour Doublure bourrée : *Ceux qui ont le corps grêle le grossissent d'*EMBOURRURES. (Montaigne.) ‖ A signifié Fourrure.

EMBOURSAGE s. m. (an-bour-sa-je — de la prép. *en*, et de *bourse*). Techn. Opération du travail des cuirs qui consiste à les aplatir avec un maillet ou un outil appelé *fer à aplaner* ou mieux *à aplanir*, afin d'en faire disparaître les bourses, c'est-à-dire les plis.

EMBOURSÉ, ÉE (an-bour-sé) part. passé du v. Embourser : *Argent* EMBOURSÉ. *Somme* EMBOURSÉE.

EMBOURSEMENT v. a. ou tr. (an-bour-se-man — rad. *embourser*). Action d'embourser : EMBOURSEMENT *d'une somme.* ‖ Peu usité.

EMBOURSER v. a. ou tr. (an-bour-sé — de *en*, et de *bourse*). Mettre dans sa bourse, encaisser, toucher : *Ce que nous jouons est pour les pauvres, et non pour l'*EMBOURSER. (Acad.)

. . . . Nos héros de finance
Emboursent l'argent de la France,
Et le tout par pure bonté.
VOLTAIRE.

— Fam. Recevoir abondamment : EMBOURSER *des coups, des injures. Il* EMBOURSAIT *accortement toutes sortes de bourrades.* (St-Sim.)

. . . . Et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf,
Mon père pour sa part en *emboursait* dix-neuf.
RACINE.

— Techn. *Embourser une peau*, L'aplatir pour en faire disparaître les plis, lui faire subir l'opération de l'emboursage.

S'embourser v. pr. Etre emboursé : *L'argent qui* S'EMBOURSE *par des moyens malhonnêtes. Peu importe aux avocats, moyennant que les écus* S'EMBOURSENT, *et qu'à force de bien criailler ils soient réputés éloquents, savants et bien pourvus d'inventions et de subtilités.* (Sully.)

— **Antonyme.** Débourser.

EMBOUSÉ, ÉE (an-bou-zé) part. passé du v. Embouser : *Bœuf* EMBOUSÉ.

EMBOUSER v. a. ou tr. (an-bou-zé — de *en*, et de *bouse*). Salir ou enduire de bouse.

EMBOUT s. m. (an-bou — de *en*, et de *bout*). Garniture de métal ou de matière dure qu'on met au bout d'une canne ou d'un manche de parapluie : EMBOUT *de fer, de cuivre, de corne, d'ivoire.*

— Méd. Partie inférieure du stéthoscope.

EMBOUTÉ, ÉE (an-bou-té) part. passé du v. Embouter. Garni d'un embout : *Canne mal* EMBOUTÉE.

— Blas. Se dit des marteaux et généralement de tous les outils ou instruments dont les bouts sont garnis d'un anneau ou d'une virole d'un émail particulier : *D'Ancienville : De gueules, à trois marteaux de maçon d'argent dentelés et* EMBOUTÉS *d'or.*

EMBOUTEILLAGE s. m. (an-bou-tè-lla-je; *ll* mll. — rad. *embouteiller*). Action de mettre un liquide en bouteilles : EMBOUTEILLAGE *du vin, du cidre, de la bière, de l'encre. L'*EMBOUTEILLAGE *des eaux de Vichy a lieu sous le contrôle de l'autorité.* (L.-J. Larcher.)

EMBOUTEILLÉ, ÉE (an-bou-tè-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Embouteiller. Mis en bouteilles : *Vin* EMBOUTEILLÉ. *Bière* EMBOUTEILLÉE.

EMBOUTEILLER v. a. ou tr. (an-bou-tè-llé; *ll* mll. — de *en*, et de *bouteille*). Mettre en bouteilles : EMBOUTEILLER *du vin, du cidre, de la bière.*

S'embouteiller v. pr. Etre mis en bouteilles : *Le vin ne doit pas* S'EMBOUTEILLER *trop tôt.*

EMBOUTEILLEUR s. m. (an-bou-tè-lleur; *ll* mll. — rad. *embouteiller*). Celui qui met des liquides en bouteilles : *Les* EMBOUTEILLEURS *sont chargés d'emplir les siphons d'eau et de gaz.* (P. Vinçart.)

EMBOUTER v. a. ou tr. (an-bou-té — rad. *embout*). Mettre un embout à : EMBOUTER *une canne, un parapluie.*

EMBOUTI, IE (an-bou-ti, î) part. passé du v. Emboutir. Techn. Rendu par le marteau concave d'un côté et convexe de l'autre : *Lorsque la plaque a été suffisamment* EMBOUTIE *par ce travail, on pose la partie concave sur une bigorne ronde et l'on frappe en dehors, afin d'étendre le cuivre en ménageant toujours les bords.* (Laboulaye.) ‖ Recouvert d'une plaque métallique : *Ce piston est fabriqué avec du cuir* EMBOUTI, *c'est-à-dire recouvert d'une enveloppe métallique.* (L Figuier.)

EMBOUTIQUÉ, ÉE (an-bou-ti-ké) part. passé du v. Emboutiquer : *Sel* EMBOUTIQUÉ.

EMBOUTIQUEMENT s. m. (an-bou-ti-ke-man — rad. *emboutiquer*). Action d'emboutiquer : *L'*EMBOUTIQUEMENT *du sel.*

EMBOUTIQUER v. a. ou tr. (an-bou-ti-ké — de *en*, et de *boutique*). Anc. cout. Mettre en boutique, en magasin, en parlant du sel : *Les producteurs étaient tenus d'*EMBOUTIQUER *leur sel dans un délai déterminé.*

EMBOUTIR v. a. ou tr. (an-bou-tir — de *en*, et de *bout*). Techn. Courber à froid, de manière à rendre convexe d'un côté et concave de l'autre : EMBOUTIR *une plaque.* EMBOUTIR *une casserole. On* EMBOUTIT *les bouts des tuyaux de poêles pour les enchâsser les uns dans les autres. On* EMBOUTIT *d'abord la plaque en frappant au milieu, sur un tas, avec un marteau à tête ronde.* (Laboulaye.) ‖ *Emboutir l'argent*, Le travailler sur l'étampe.

— Archit. Repousser en tôle au marteau : EMBOUTIR *des ornements.* ‖ Couvrir d'une enveloppe métallique destinée à protéger l'ouvrage : EMBOUTIR *une corniche, une moulure.*

S'emboutir v. pr. Etre embouti : *Ces plaques* S'EMBOUTISSENT *au marteau.*

EMBOUTISSAGE s. m. (an-bou-ti-sa-je — rad. *emboutir*). Art ou action d'emboutir les métaux.

— **Encycl.** On nomme *emboutissage* une opération mécanique spéciale, qui procède à la fois par choc et par extension brusque, dont le résultat définitif est toujours de faire prendre à une feuille de métal ou de cuir une forme telle que sa surface extérieure soit notablement augmentée. Ainsi, si l'on a une rondelle de tôle, et qu'on lui fasse prendre par une action instantanée la forme d'une calotte sphérique plus ou moins bombée, on emboutit cette feuille de tôle. L'*emboutissage* se fait au moyen de matrices qui ont la forme extérieure de l'objet, dans lesquelles s'adaptent brusquement des formes de métal, généralement d'acier, qui présentent le contour intérieur. Une lame de métal est placée sur la matrice; une action rapide fait pénétrer la forme dans la matrice, et la feuille de métal prend la forme voulue; elle est emboutie.

Le mouvement est donné aux formes de différentes façons, suivant la puissance de l'outil et la taille des objets qu'il fabrique. L'*emboutissage* s'emploie pour la confection des ustensiles de fer battu, de cuivre, de zinc. C'est par *emboutissage* qu'on obtient les feuilles minces destinées à former des ornements, à recouvrir des boutons, à être fixées à des buffleteries ou à certains meubles.

On fabrique depuis quelque temps par *emboutissage* des tubes de fer sans soudure. Pour cela on emboutit successivement une rondelle dans des matrices présentant des creux de plus en plus prononcés, jusqu'à ce que la calotte formée au centre de la rondelle présente une longueur assez grande. On achève alors l'étirage des tubes au laminoir. On peut, si l'on veut, laisser le tube fermé à l'une de ses extrémités.

C'est en entourant le piston de la presse hydraulique d'un cuir embouti en forme de demi-tore creux, coupé selon le plan de son équateur, qu'on a pu obtenir une fermeture hermétique du cylindre et réaliser ainsi l'idée de Pascal.

Le planage des surfaces fait aussi partie de l'*emboutissage*.

Dans la maison de MM. Japy frères, de Beaucourt, qui sont les premiers fabricants de fer battu de France, les machines à emboutir sont aussi variées que nombreuses. Le planage s'opère au moyen d'une machine spéciale.

EMBOUTISSEUR s. m. (an-bou-ti-seur — rad. *emboutir*). Techn. Ouvrier qui emboutit.

EMBOUTISSOIR s. m. (an-bou-ti-soir — rad. *emboutir*). Techn. Outil dont on se sert pour emboutir. ‖ Machine au moyen de laquelle on emboutit des plaques métalliques, pour en faire certains vases ou récipients. ‖ Poinçon d'acier trempé qui sert à faire les têtes de clous.

EMBOUVETÉ, ÉE (an-bou-ve-té) part. passé du v. Embouveter. Mar. Assemblé à rainure et à languette : *Franc-bord* EMBOUVETÉ.

EMBOUVETER v. a. ou tr. (an-bou-ve-té — de *en*, et de *bouvet*, outil qui sert à pousser des languettes et des rainures. Change *e* en *è* devant une syllabe muette : *J'embouvète, tu embouvèteras*). Mar. Assembler à rainure et à languette les bordages du franc-bord.

EMBRACE s. f. (an-bra-se). Forme ancienne du mot EMBRASSEMENT.

EMBRACELER v. a. ou tr. (an-bra-se-lé — de *en*, et de *bracelet*). Mettre un bracelet, des bracelets à : *On s'est contenté de laisser* EMBRACELER, *enchâsser et embaguer sa femme, sans faire semblant d'en voir rien.* (H. Estienne.) ‖ Vieux mot.

EMBRAISER v. a. ou tr. (an-brè-zé — de *en*, et de *braise*). Mettre de la braise dans : *Pour la retenir un peu, j'inventai de lui retirer ses sabots pour en ôter les galoches de neige et les* EMBRAISER. (G. Sand.)

— Forme ancienne du mot EMBRASER.

EMBRANCHÉ, ÉE (an-bran-ché) part. passé du v. Embrancher. Qui se joint, qui se réunit à une ligne ou à une voie principale : *Tuyaux* EMBRANCHÉS. *Chemins* EMBRANCHÉS.

EMBRANCHEMENT s. m. (an-bran-che-man — de *en* et *branche*). Division du tronc d'un arbre en plusieurs branches.

— Point de rencontre de deux ou plusieurs chemins qui se croisent et forment un carrefour : *Il y a une auberge à l'*EMBRANCHEMENT *de ces deux routes.* (Acad.) *A ce moment, la voiture arrivait près de Saint-Ouen, à l'*EMBRANCHEMENT *de la route de Saint-Denis et du chemin de la Révolte.* (E. Sue.) ‖ Voie secondaire qui a son origine sur une voie principale : EMBRANCHEMENTS *d'une route, d'un chemin de fer, d'un canal.* ‖ Objet ou direction quelconque qui a son origine sur un autre objet ou une autre direction : *Les* EMBRANCHEMENTS *des veines, des artères, des nerfs. Les* EMBRANCHEMENTS *des tuyaux de gaz.*

— Par anal. Chacune des divisions principales d'une science ou d'une série d'objets classés : *L'arithmétique est un* EMBRANCHEMENT *des mathématiques.*

— Fig. Issue, moyen de sortir de la voie que l'on suit :

. . . Je suis au dernier carrefour de ma vie;
Si je ne change pas de route en ce moment,
Je ne trouverai pas un autre *embranchement*.
E. AUGIER.

— Géogr. Chaîne secondaire de montagnes ou de hauteurs qui se détache de la chaîne principale.

— Constr. Pièce de charpente placée de niveau dans l'enrayure d'un pavillon.

— Hist. nat. Division principale de chacun des règnes de la nature : *Les vertébrés constituent le premier* EMBRANCHEMENT *du règne animal. L'histoire naturelle a des signes parfaitement déterminés pour établir les* EMBRANCHEMENTS, *les classes, les genres et les espèces.* (Renan.)

— **Encycl.** Hist. nat. On appelle *embranchement*, en histoire naturelle, la plus haute division du règne animal. Cette division a été introduite pour la première fois dans la science par Cuvier. Cet illustre naturaliste croyait que les *embranchements* sont fondés sur la distinction de plans de structure divers, de forme et de moules différents, dans lesquels les animaux auraient été, pour ainsi dire, coulés. Pour lui, les *embranchements* sont caractérisés par les différences dans le plan de la structure, et non par des particularités anatomiques spéciales. Voici comment s'exprime à ce sujet un des disciples les plus remarquables de Cuvier :

« L'idée de plans distincts de structure est le vrai pivot sur lequel doive, en dernier ressort, rouler la détermination des *embranchements* du règne animal. Je crois pouvoir en donner une preuve excellente. examinons les perfectionnements dont ces divisions primaires ont été l'objet, j'entends ceux que tout le monde admet comme tels. Tous ont consisté à transporter d'une division dans une autre un groupe qui y avait été introduit en vertu de considérations étrangères à l'idée d'un plan particulier, ou par suite de notions inexactes sur son vrai plan de structure. Vérifions cette assertion par l'examen de quelques faits sur lesquels il n'y a plus de doute possible. Ni les infusoires ni les vers intestinaux ne peuvent plus être rangés par les naturalistes compétents parmi les rayonnés. Si Cuvier les y avait placés, ce n'est certainement pas qu'il jugeât le plan de leur structure identique avec celui des vrais rayonnés; mais il s'était permis d'être infidèle au principe qu'il avait lui-même posé. A la considération du plan de la structure, il en avait ajouté une autre, comme caractéristique des rayonnés : la prétendue absence du système nerveux et la grande simplicité de structure de ces animaux, comme si la simplicité de l'exécution avait nécessairement un rapport quelconque avec le plan. » (Agassiz, *De l'espèce et de la classification en zoologie*).

Voici quels sont les *embranchements* de Cuvier :

1er *embranchement : animaux vertébrés*, renfermant les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons;

2e *embranchement : animaux mollusques*, renfermant les céphalopodes, les ptéropodes, les gastéropodes, les acéphales, les brachiopodes et les cirropodes;

3e *embranchement : animaux articulés*, renfermant les annélides, les crustacés, les arachnides, les insectes;